

Les ITSS* – II Comment relever le défi

MALGRÉ LES HAUSSES observées du nombre de cas, nous pouvons compter sur plusieurs stratégies pour interrompre le cycle de transmission des infections transmissibles sexuellement et par le sang. On doit :



Photo : Emmanuèle Garnier

- ⊗ réduire le taux d'exposition à ces infections par un counselling approprié. Par exemple, en encourageant la réduction du nombre de partenaires ;
- ⊗ diminuer le risque de transmission lors d'une exposition en favorisant l'utilisation de méthodes de barrière ;
- ⊗ éradiquer la sensibilité aux hépatites virales et leurs complications en vaccinant contre les hépatites A et B ;
- ⊗ réduire la durée de l'infectiosité après une exposition en effectuant le dépistage et le traitement précoces des personnes à risque et des partenaires des personnes infectées.

Pour gagner la bataille, la contribution des médecins est primordiale et le travail d'équipe doit être favorisé.

*Infections transmissibles sexuellement et par le sang



Agrément. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

Post-test. Chaque mois, dans *Le Médecin du Québec*, vous trouverez à la fin de la section de formation médicale continue un post-test composé d'au plus 10 questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions ou remplir le questionnaire en ligne et le retourner à la FMOQ. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage de **60 %**. (Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note.) N'encerclez qu'une seule réponse par question. Les réponses seront publiées trois mois plus tard à la fin de la section avec les références.



Alors que les articles du numéro précédent vous ont permis de mettre à jour vos connaissances sur ces infections, les articles qui suivent vous permettront d'être mieux outillés pour participer à la lutte contre les ITSS et pour conseiller et soutenir adéquatement vos patients.

Nous verrons d'abord comment cibler plus efficacement le dépistage des ITSS et comment la notion de « période fenêtre » peut permettre d'optimiser la prévention. Puis, nous décrivons la façon d'effectuer un counselling bref et efficace. Nous répondrons à quelques questions sur le condom. Enfin, nous expliquerons en détail l'intervention préventive à faire auprès des partenaires des personnes atteintes d'ITSS.

Ensemble, nous pouvons freiner la transmission des ITSS !!!

D^{re} Claude Laberge, omnipratricienne

**Service de lutte contre les ITSS
Direction générale de la santé publique
Ministère de la Santé et des Services sociaux**

D^r Marc Steben, omnipratricien

**Unité ITSS
Direction des risques biologiques, environnementaux et occupationnels
Institut national de santé publique du Québec**

La rédaction tient à remercier le ministère de la Santé et des Services sociaux, l'Institut national de santé publique du Québec et la Division des infections acquises dans la collectivité de l'Agence de santé publique du Canada de leur aide à la réalisation de ce numéro.

***D^{re} Louise Roy, omnipratricienne**
Rédactrice en chef*